

# Un cas confirmé de poliomyélite dans l'Oti, alerte le ministère

En dépit des efforts fournis pour éradiquer la poliomyélite au Togo, la maladie résiste toujours. Pour preuve, un cas de poliomyélite a été confirmé le vendredi 13 mai 2022 dans le district de l'Oti. D'après un communiqué du ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins du 16 mai 2022, il s'agit d'un garçon de 3 ans et demi, non vacciné.

La note du ministère informe l'opinion nationale que des recherches sont actuellement en train d'être effectuées dans la localité afin d'identifier d'éventuels cas. Devant cette situation, l'autorité a pris les dispositions suivantes :

- renforcement de la vaccination de routine contre la poliomyélite qui est disponible et gratuite dans les centres de vaccination sur l'ensemble du territoire ;

- sensibilisation de la population sur les mesures préventives et la conduite à tenir devant des signes de suspicion ;

- prise en charge du cas confirmé.

Le ministre Moustafa Mijiyawa invite, dans son communiqué, les populations à une vigilance plus accrue et à l'adoption de comportements pour éviter de contracter cette maladie. Entre autres gestes à adopter :

- faire vacciner les enfants contre la poliomyélite ; laver correctement les mains avec de l'eau saine et du savon ou de la cendre, surtout après les selles et avant de manger ;

- bien couvrir les aliments contre les mouches et la

poussière ; laver correctement les fruits et les légumes avant de les manger ;

-bien cuire les aliments et réchauffer les restes d'aliments avant de les consommer ; boire en tout temps et en tout lieu de l'eau saine ;

-désinfecter à l'eau de javel ou faire bouillir les eaux de pluies, de citerne, de rivière, des marres ou des étangs avant de les boire ou de les utiliser ;

-faire les besoins et jetez ceux de nos enfants dans les latrines ;

-éviter de déféquer et de jeter les ordures dans la nature.

Pour information, la poliomyélite est une maladie contagieuse, très grave, mais évitable par la vaccination. Elle touche majoritairement les enfants non ou incomplètement vaccinés et se transmet par voie oro-fécale, lors de l'ingestion d'eau, d'aliments ou d'aérosols souillés. Elle se manifeste par une paralysie d'un ou de plusieurs membres, accompagnée ou non de fièvre, de vomissements ou de douleurs musculaires.

---

Pour vos annonces publicitaires, contactez Togomedia24, +228 91 06 25 88

E-mail: [togomedia24@yahoo.com](mailto:togomedia24@yahoo.com)